

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

## Rapport d'activités 2011

L'année 2011 a été marquée sur le plan international par l'accident nucléaire de Fukushima qui s'est produit le 11 mars. Cet événement a marqué fortement le public et a eu des répercussions importantes sur les centrales nucléaires en France, dont entre autres celle de Dampierre, et par voie de conséquence sur l'activité de la commission locale d'information, organisme d'information et de concertation citoyenne dont la présidence et l'organisation est assurée par le Conseil général depuis 2010.

Plusieurs réunions ont été dédiées à cet événement : sur la présentation d'abord, dès le 18 mars, puis sur l'émission d'un avis sur l'évaluation complémentaire de sûreté, la démarche demandée par le gouvernement visant à tester la résistance des installations nucléaires à des événements majeurs.

Elle a poursuivi par ailleurs ses travaux en 2011 au rythme des années précédentes et dans le cadre des structures que sont l'Assemblée générale et le « Bureau » qui a été activé en fin d'année.

Nous en rendrons compte en examinant, en premier lieu, les conditions et le cadre de travail, puis l'activité elle-même dans ces deux principales composantes et nous terminerons en évoquant les objectifs (information) et les moyens de cette action.

### **I - Les modalités et le cadre de l'action**

#### **A - L'Assemblée Générale**

Elle se tient au moins deux fois par an. Compte tenu d'une actualité très dense, la Commission s'est réunie cinq fois en 2011 : trois fois en assemblée plénière ordinaire et deux fois en assemblée plénière extraordinaire.

#### **C - Le Bureau de la CLI**

Le Bureau de la CLI se réunit à la demande pour préparer les assemblées plénières. Il a été activé en fin d'année 2011.

### **II - L'ACTIVITE EN 2011**

#### ➤ Les assemblées générales.

L'assemblée générale s'est réunie trois fois en assemblée plénière ordinaire et deux fois en assemblée plénière extraordinaire.

#### **25 janvier – séance plénière**

Les points suivants ont été abordés.

- Bilan d'exploitation du CNPE de Dampierre-en-Burly en 2010 ;
- Avis de l'ASN sur la sûreté du CNPE de Dampierre-en-Burly en 2010 ;
- Avis de la CLI sur le Dossier d'Autorisation de Rejets et de Prélèvements d'Eau (DARPE);
- Réponses aux questions posées par UFC Que Choisir lors de la réunion du 8 nov 2010

- Démarche de maîtrise de l'urbanisation autour du CNPE
- Implication des CLI dans les visites décennales

L'émission par la Commission de l'avis sur le Dossier d'Autorisation de Rejets et de Prélèvements d'Eau (DARPE) a constitué un élément fort de l'année.

### **18 mars - séance extraordinaire consacrée à l'accident de Fukushima**

La séance extraordinaire du 18 mars 2011 a eu pour objet de présenter les mécanismes qui ont conduit à l'accident de Fukushima, puis de faire une évaluation comparative sommaire entre les deux types de centrales et de présenter très sommairement le niveau des aléas sismiques et inondations pris en compte dans la conception du CNPE de Dampierre-en-Burly.

### **16 mai – séance plénière**

Les points suivants ont été abordés.

- La démarche d'évaluations complémentaires de sûreté (ECS) engagée par le gouvernement suite à l'accident de Fukushima sur l'ensemble des installations nucléaires françaises et en particulier les centrales est présentée.
- L'anomalie générique de niveau 1 déclarée le 1er février 2011 relative un écart de conformité sur la précision de la mesure du débit d'eau injecté pour un système de sécurité, lors des essais périodiques, est analysée.
- L'anomalie générique de niveau 1 relative à un défaut sur les coussinets de groupes électrogènes de secours
- Prise en compte du risque sismique pour la centrale.
- En matière de sécurité civile, un exercice de sécurité civile est prévu en 2012 pour tester le dispositif de crise. Par ailleurs un peloton spécial de gendarmerie spécialement dédié à la protection de Dampierre est mis en place.
- Annonce de la prochaine visite décennale de la centrale se déroulant de 2011 à 2014.

### **22 septembre – séance extraordinaire consacrée à l'évaluation complémentaire de sûreté**

Suite à l'accident de Fukushima, le Premier Ministre, François Fillon, a saisi l'ASN le 23 mars 2011, pour mener des évaluations complémentaires de sûreté (ECS) sur chaque centrale nucléaire concernant cinq domaines : inondations, séismes, perte d'alimentation électrique, perte de la source d'eau et gestion d'un accident grave. L'ASN a ensuite prescrit le 5 mai 2011 aux différents exploitants d'installations nucléaires en France les modalités de réalisation de cet audit. A l'instar des autres exploitants, EDF a remis ses rapports, dont celui relatif à la centrale nucléaire de Dampierre, à l'ASN qui l'a publié sur son site le 15 septembre 2011.

Après une présentation du rapport et de ses conclusions par M. Elian Bossard, directeur du CNPE de Dampierre, les membres de la CLI ont pu émettre leurs premières observations sur ce rapport.

### **25 novembre 2011 – séance plénière**

L'assemblée plénière du 25 novembre 2011 est la cinquième séance de l'année 2011. Les points suivants ont été abordés.

- Campagne d'arrêt dans le cadre de la visite décennale
- Révision du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale
- Installation du peloton spécialisé de gendarmerie
- Evaluation complémentaire de sûreté : avis de membres de la CLI
- Implication de la CLI dans la visite décennale du réacteur n°2

L'émission par la Commission d'un avis sur le projet de révision de Plan Particulier d'Intervention (PPI) constitue le deuxième temps fort de l'année en termes d'activité après l'avis sur le DARPE au mois de janvier.

### ➤ L'avis de la CLI sur le DARPE

Dans un courrier en date du 17 novembre 2009, l'exploitant demandait un renouvellement des autorisations de prélèvements d'eau et de rejets de la centrale de Dampierre dont les arrêtés de référence datent de 1979. Dans le cadre de l'instruction de cette demande, M. le Président de l'Autorité de Sûreté nucléaire a saisi Monsieur le Président de la Commission locale d'Information de Dampierre dans un courrier en date du 5 novembre 2010, lui demandant l'avis de la CLI sur le renouvellement de ces autorisations.

Réunie en séance plénière le 25 janvier 2011, la CLI commission a émis un avis favorable sur ce dossier, avec des réserves portant, entre autres, sur le souhait :

- d'une coordination entre les CNPE de la Loire moyenne tant pour les chlorations massives que pour les rejets radioactifs liquides, lors des situations critiques de la Loire (débit, température,...);
- qu'une vitesse minimale de vent ambiant soit indiquée en ce qui concerne les rejets d'effluents gazeux dans l'atmosphère ;
- que des engagements de progrès soient formalisés par l'exploitant, en particulier concernant la réduction du tritium, par la mise en œuvre des nouvelles techniques disponibles au fil du temps ;
- que la Commission soit saisie d'une nouvelle demande d'avis de manière similaire à la présente demande, AVANT que ne soit engagé le processus de la 4ème épreuve décennale.

Les nouvelles autorisations ont été signées par l'Autorité de Sûreté nucléaire le 3 mars 2011.

### ➤ L'avis de la CLI sur l'évaluation complémentaire de sûreté

Suite à Fukushima, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a fait l'objet d'une saisine par le premier Ministre pour la réalisation d'un audit de la sûreté des installations nucléaires françaises au regard des événements de Fukushima. Cet audit porte sur la réalisation, par l'exploitant, d'un dossier d'évaluation complémentaire de sûreté (ECS) et par la réalisation, par l'ASN, d'inspections ciblées.

Le cadre des ECS porte sur :

- les risques d'inondation,
- les risques de séisme,
- les risques de perte des alimentations électriques,
- les risques de perte du refroidissement,
- la gestion opérationnelle des situations accidentelles,
- les prestataires (point rajouté par le HCTISN),
- l'évaluation complémentaire aux démarches de sûreté mises en œuvre par les exploitants nucléaires sous le contrôle de l'ASN. et a pour objet d'examiner, installation par installation, si des améliorations sont nécessaires à la lumière des enseignements qui seront tirés de l'accident de Fukushima.

Le dossier de l'ECS de Dampierre a été présenté par l'exploitant lors de la réunion d'Assemblée générale du 22 septembre 2011. Un recueil d'observations, ne constituant pas un avis unanime de la CLI, a pu être émis lors de l'assemblée générale du 25 novembre 2011 sur le rapport de l'exploitant.

Ce document comportait des observations sur le périmètre du cahier des charges, restreint à la robustesse des installations et à certains phénomènes climatiques, et sur le rapport proprement dit. Il a également été transmis à l'ANCCLI.

➤ La participation de la CLI à l'assemblée générale de l'ANCCLI  
Deux membres de la CLI ont participé à cette réunion qui s'est tenue à l'Hôtel de ville de Paris le 29 novembre 2011. Les points abordés ont été : le bilan d'activités de l'année, les participations de l'association à des colloques, le financement insuffisant consacré par l'Etat aux CLI et à l'ANCCLI.

➤ La participation de la CLI à la réunion Inter-CLI et à la 23e Conférence des CLI, le 14 décembre 2011, à Paris.  
Depuis plusieurs années, l'ASN, en lien avec l'ANCCLI, organise, une fois par an, la Conférence Nationale des CLI, une journée dédiée aux CLI et permettant de faire un point sur l'actualité du moment. Trois membres de la CLI ont participé à cette conférence.

La journée était organisée autour de deux temps forts : le matin la réunion Inter-CLI et l'après-midi deux tables-rondes consacrées aux premiers enseignements de l'accident de Fukushima, l'une sur l'évaluation de la sûreté des INB et la prise en compte du retour d'expérience de Fukushima, l'autre sur l'information et la protection des populations en cas d'accident nucléaire en France ou à l'étranger.

### III. L'INFORMATION DU PUBLIC

La CLI doit assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

➤ Site Internet de la CLI

Le site Internet de la CLI <http://cli.loiret.com> a été créé et mis en ligne par le Conseil général au mois de septembre 2011. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI mais aussi sur les incidents et autres événements significatifs de la vie de la centrale. Les comptes rendus des principales réunions y sont notamment consultables. Des liens sont par ailleurs donnés vers le site de l'Autorité de Sûreté nucléaire pour les avis d'incidents ou les lettres de suite.

#### La Commission locale d'information (CLI)



La Commission Locale d'Information (CLI) de Dampierre-en-Burly vous informe tout au long de l'année.  
(Photo D. Chauveau)

##### Sommaire

- Accueil
- Transparence et sécurité nucléaire
- Présentation
- L'activité
- Le site de Dampierre-en-Burly
- Infos sûreté, santé, environnement
- En cas d'accident
- Liens utiles
- Contact

##### Qu'est-ce que la CLI ?

La Commission Locale d'Information (CLI) est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations civiles du site de Dampierre-en-Burly.

##### Les dernières actualités

6 février 2012 - Séance plénière de la CLI

3 janvier 2012 - Avis de l'ASN sur les évaluations complémentaires de sûreté

► Toutes les actualités